



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Auto
Sécurité

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ C 71100136

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	17/09/2026	26002002

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Favorable	

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
16/09/2028

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai
2018 : 26/03/2021 : 38814 km / 14/03/2023 : 55051 km

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÈMENT : S013C026
(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN
(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8 13821 LA PENNE S/ H. Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÈMENT : 013C0416
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EL-989-ET (F)	29/03/2017	29/03/2017
Marque	Désignation commerciale	
PEUGEOT	308	
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3LPHNZBHS084885	M1	VP
Type / CNIT	Energie	
M10PGTVP0475075	ES	
Document(s) présenté(s)		
Certificat d'immatriculation		

(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ
060050

INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE	
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :	

EL-989-ET

CT:16/09/2028

N° D'AGRÈMENT : S013C026

N° SÉRIE : VF3LPHNZBHS084885

N° D'IMPRIMÉ : C71100136

S013C026

A : 16/09/2028

EL-989-ET

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-0.5 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	4 %		10 %	
Forces verticales :	773 daN		498 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	270 daN	255 daN	190 daN	184 daN
Déséquilibre (<20%) :		6 %		4 %
Forces de freinage (efficacité) :	270 daN	255 daN	190 daN	184 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) :	70 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	25 %			
Émissions à l'échappement				
CO ralenti (≤0.3 %) :	0 %	CO ralenti accéléré (≤0.2 %) :	0 %	Lambda (0.97 à 1.03) : 1.002
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-1.5 %		-1.3 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-1.8 %		-2.7 %	